



Information: Assemblée générale de fauna•vs:
Samedi, 9 mai 2015, 16h30, à Mase. Suivie par une excursion sur les petits mammifères dirigée par Peter Vogel

Articles principaux:

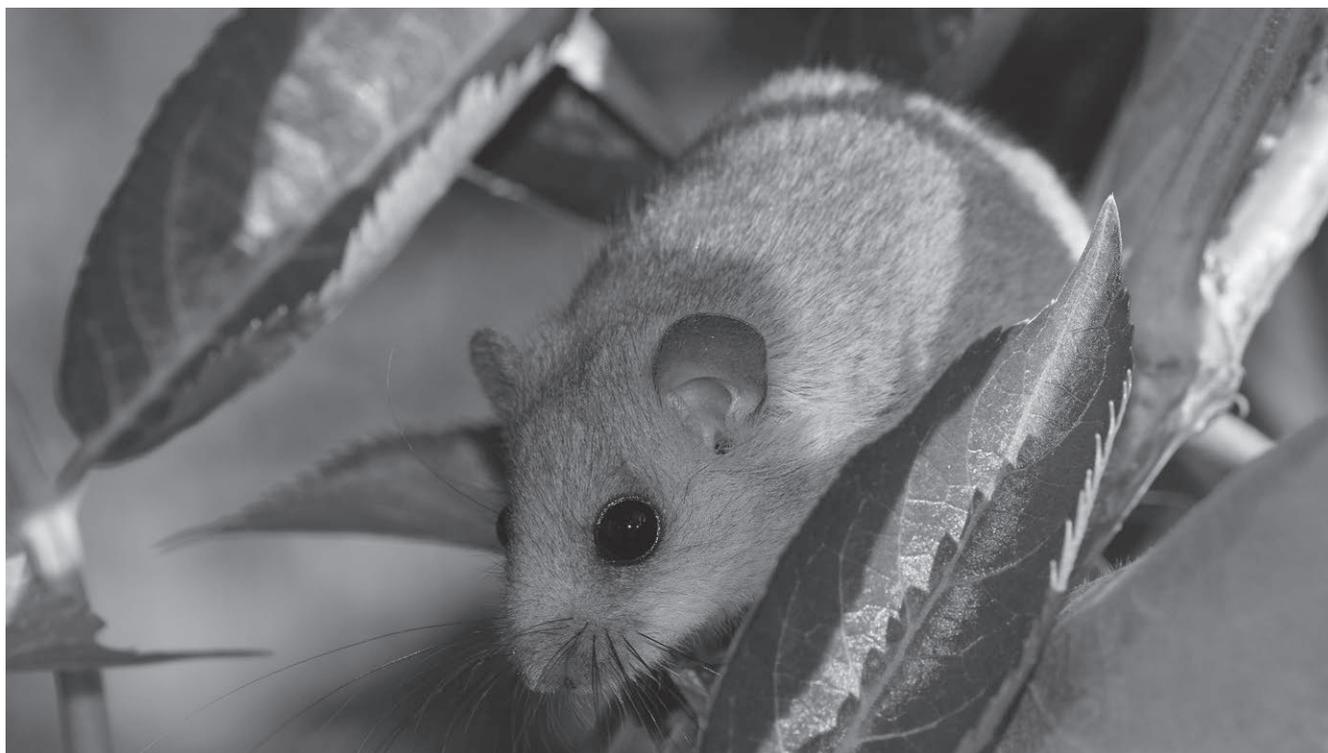
Cherchons mammifères!

La grenouille rieuse: introduite et indésirable

Gypaète barbu 2013: Monitoring et reproduction dans les Alpes de Suisse occidentale

Prise de position concernant les «Plans lynx et loup Suisse»

Effets écologiques directs et indirects des grands prédateurs



Cherchons mammifères!

La parution en 2008 d'une clé de détermination des mammifères de Suisse (Marchesi et al.) ne doit pas nous faire oublier que certains des documents officiels à l'égard des mammifères de Suisse ont pris de l'âge. Ainsi la publication du dernier atlas des mammifères de Suisse remonte à 1995 (Hausser et al.) tandis que la liste rouge des mammifères terrestres menacés de Suisse date de 1994 (Duelli). Face à cette situation, la Société Suisse de Biologie de la Faune (SSBF) a lancé récemment le projet d'un nouvel atlas des mammifères de Suisse.

Pour certaines espèces comme les gliridés (ici un muscardin, photographié en captivité) les observations fortuites par des naturalistes avertis sont une importante source d'information.

Le Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) participe activement à cette démarche et s'occupe entre autres de la prise en charge, de la validation et de l'archivage informatique des nouvelles données. Le CSCF se voit en même temps chargé par l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) d'entreprendre une révision de la liste rouge nationale des mammifères terrestres de Suisse d'ici 2016.

Récolte de données

Les mammifères constituent un groupe très diversifié en ce qui concerne la taille des espèces, leur mode de vie, la densité et la distribution des populations. Les moyens et les méthodes pour récolter de façon systématique des données de distribution sur ce groupe sont par conséquent très divergents et souvent coûteux en temps ou en argent. Dans le cadre de la révision de la liste rouge, le CSCF peut compter sur les moyens financiers mis à disposition par l'OFEV pour mener un certain nombre de campagnes de capture et de recensement des petits

mammifères sur l'ensemble de la Suisse. Le protocole de terrain prévoit l'emploi de pièges vivants, de tunnels à traces et de pièges photographiques. D'autres sources précieuses de données sont les projets de monitoring menés à l'égard des grands prédateurs et d'autres espèces protégées à l'échelle nationale (KORA, Service Conseil Castor). Les informations issues de la gestion des espèces chassables ont également leur intérêt dans ce contexte. Diverses associations s'occupant plus spécialement de la protection et de la sauvegarde de certaines espèces comme le hérisson ou les gliridés mettent également à disposition des informations utiles.

Etat des connaissances

Une des prestations du CSCF est l'accès, sur son site Internet, à des cartes de distribution par espèce à la résolution de 5 x 5 km, établies à partir de la banque de données du centre. Les cartes de ce serveur cartographique sont mises à jour quotidiennement. Une des fonctionnalités du site consiste en



Musaraigne du Valais
(photographiée en
captivité).

la possibilité de trier les données en fonction d'une année charnière, pour comparer données anciennes et données récentes. Il est donc possible de distinguer par ce moyen les régions à données anciennes, à données actuelles, ou encore sans données. Un serveur tabulaire permet d'extraire des listes d'espèces par unité géographique (cantons, communes, carrés 5x5 km). Pour le Valais, les connaissances sont en général assez bonnes grâce à l'effort de récolte entrepris dans le cadre de la réalisation de l'ouvrage sur les mammifères terrestres de la vallée du Rhône (Marchesi et al. 2004). La parution datant de dix ans, un renouvellement des connaissances est toutefois souhaitable.

Les observations occasionnelles

Force est de constater que les observations fortuites de mammifères faites par des naturalistes avertis constituent un apport très précieux, voire même crucial pour certaines espèces en vue d'améliorer les connaissances sur leur présence et leur distribution en Suisse. Citons en exemples les petits mustélidés, le hérisson, les rats, le castor, ou des espèces erratiques non-indigènes comme le raton laveur, le ragondin ou encore le rat musqué.

Comment signaler les observations

Le CSCF met à disposition plusieurs outils de saisie en ligne pour annoncer des observations ou des indices de présence de mammifères. Il s'agit de l'interface de saisie Webfauna (www.webfauna.ch) sur Internet et tout récemment d'une application iPhone et Smartphone du même nom. Pour utiliser les outils, un enregistrement est demandé. Ces données personnelles sont protégées contre tout accès indu et sont traitées de ma-

nière confidentielle. La plateforme permet à l'utilisateur de visualiser ou d'extraire ses observations personnelles à tout moment. Des menus déroulants facilitent le remplissage des différents champs et une carte Swisstopo intégrée dans l'outil permet de récupérer de façon automatique les informations géographiques (coordonnées, lieu-dit, commune, canton et altitude). Le CSCF accepte volontiers des observations personnelles déjà encodées (fichiers Excel, Access). Toutes les données fournies au CSCF sont régies par les principes énoncés dans les Directives sur l'utilisation des données du centre (protection des données).

Nous invitons les lecteurs et lectrices du fauna • vs info à nous signaler leurs observations de mammifères. Les projets cités plus haut en profiteront certainement.

Simon Capt, simon.capt@unine.ch
Centre Suisse de Cartographie
de la Faune

Bibliographie:

Duelli P. (1994): *Listes rouges des espèces animales menacées de Suisse*. Berne: OFEV.

Hausser, J., éd. (1995): *Mammifères de la Suisse: répartition, biologie, écologie*. Basel: Birkhäuser. 501 p.

Marchesi P., Lugon-Moulin N. (2004): *Mammifères terrestres de la vallée du Rhône*. Viège: Rotten Verlag. 207 p.

Marchesi P., Blant M., Capt S., éd. (2008): *Mammifères de Suisse – Clés de détermination*. Fauna Helvetica 21, Neuchâtel: CSCF & SSBF. 233 p.

Quels sont les mammifères susceptibles d'être annoncés?

En premier lieu, ce sont les espèces protégées (putois, hermine, belette, castor, lynx, p.ex.) et les micromammifères (musaraignes, loir, lérot, muscardin, rat noir, rat surmulot, p.ex.). Les observations concernant les espèces plus communes, mais un peu «délaisées» comme le hérisson, l'écureuil et la marmotte sont également les bienvenues. Nous sommes aussi intéressés par les données sur les espèces non-indigènes (raton laveur, chien viverrin, rat musqué, ragondin). Pour les espèces très communes (ongulés, renard, blaireau, fouine, p.ex.), l'information peut se résumer à une observation précise par année et par kilomètre carré, afin d'éviter le cumul d'information redondante et gagner en temps.

Les batraciens: la grenouille rieuse: introduite et indésirable

Cet article constitue la suite de ceux publiés en 2010 et 2012 par Paul Marchesi, concernant respectivement le crapaud commun et le sonneur à ventre jaune. Le présent article et ceux qui suivront dans de futurs bulletins sont dédiés à ce grand naturaliste, spécialiste de plusieurs groupes faunistiques.

Comme pour les précédentes publications sur les batraciens, les informations présentées dans cet article sont issues de l'inventaire réalisé par Marchesi & Zanini (2009), des recherches et publications de Rey et al. (1985) et des nombreuses observations effectuées depuis les années 1990 par les collaborateurs du bureau Drosera. Des données supplémentaires ont été fournies par le KARCH (Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse) à Neuchâtel.

Statut

La grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) est une des trois espèces de grenouilles vertes présentes en Suisse. Elle est non indigène et occupe aujourd'hui pratiquement tous les plans d'eau et canaux de la plaine du Rhône jusqu'à environ 1000 m d'altitude.

Etant donnée son statut d'espèce importée, son degré de protection n'est pas évalué dans le cadre de la liste rouge (Schmidt et Zumbach 2005), mais au vu de l'importante taille de ses populations au niveau suisse et valaisan et en raison de leur tendance à l'augmentation, l'espèce n'est assurément pas menacée. Cependant, même si elle est considérée comme une espèce indésirable,

la grenouille rieuse, comme tout batracien, est protégée par la loi sur la protection de la nature (LPN). Cette grenouille peut également servir de proie à d'autres animaux (p.ex. poissons, reptiles, oiseaux).

Description

Cette espèce appartenant au groupe des grenouilles vertes est difficile à distinguer de deux autres espèces: la «grenouille verte» proprement dite (*Pelophylax esculentus*) et la grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*). Ces deux espèces ont toutefois pratiquement disparu du Valais et deviennent de plus en plus rares dans le dernier site connu (Finges). La rieuse peut aussi être brune. Dans ce cas, un risque de confusion est encore possible avec la grenouille rousse (*Rana temporaria temporaria*), dont la couleur varie beaucoup (brun, gris, noir, jaune, ocre, etc.) mais est très rarement verte, et qui a une tâche brune derrière l'œil qui permet de la différencier de la rieuse.

La grenouille rieuse est une espèce d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient qui a été introduite dans la région du Chablais vers 1950. Depuis lors, cette vigoureuse grenouille s'est répandue dans toute la plaine du Rhône. Thermophile, affectionnant particulièrement les milieux pionniers et ensoleillés, elle est favorisée par les étés chauds et secs du climat continental valaisan, ainsi que par les creusages de lacs de gravières. Tous les aménagements de plans d'eau ouverts, de toutes tailles mais non fortement boisés, lui sont propices. Comme toutes les grenouilles vertes, les rieuses vivent en général toute l'année à proximité des plans d'eau ou des cours d'eau calmes. Contrairement aux autres espèces de batraciens, elles n'effectuent pas de migrations saisonnières mais peuvent se déplacer sur plusieurs kilomètres, et des flux de jeunes grenouilles d'un an en dispersion sont souvent observés loin des plans d'eau. La reproduction commence en général en avril et dure jusqu'en juillet. Les pontes sont formées d'amas immergés de

Femelle de grenouille rieuse



© Paul Marchesi

quelques centaines d'œufs. Lors d'hivers particulièrement froids, il n'est pas rare d'observer parfois des dizaines d'individus pris par le gel profond, qui flottent morts en surface après le dégel. Ces grenouilles sont actives de jour comme de nuit, et leur chant caractéristique et bruyant s'entend jusqu'à plus d'un kilomètre, ce qui peut devenir gênant dans les zones urbaines, notamment dans les étangs de jardin.

Population

La grenouille rieuse est le batracien le plus commun de la plaine du Rhône. En 2009, 168 sites de reproduction étaient connus. Depuis, ce chiffre a continué à augmenter, pour atteindre aujourd'hui plus de 200 sites, chiffre qui reste encore certainement sous-estimé. La taille des populations est assez variable. Parmi les grandes populations connues on peut citer à titre d'exemple les sites des Îles de Sion, des Mangettes, de Pramont, du canal de Vissigen, du Marais d'Ardon et du Grossee.

La grenouille rieuse occupe toute la plaine du Rhône, depuis le Léman (370m) jusque dans la région de Brigue (670m) où elle apparaît dès la fin des années 1970, mis à part quelques sites localisés au départ de vallées latérales qu'elle n'a guère colonisés probablement à cause du climat trop frais qui y règne. Le site du lac du Louché à Lens (1140m) est un des plus hauts connus à ce jour.

Presque tous les types de plans d'eau et de canaux de la plaine sont colonisés, quelles que soient leurs tailles et leurs profondeurs. Les grands lacs de gravière forment des biotopes idéaux et présentent souvent des peuplements de grande taille. Contrairement à ce que l'on peut observer en Turquie, la rieuse n'occupe pas ici les berges des rivières, vraisemblablement à cause de la basse température de l'eau et en raison du manque de zones alluviales avec des vasques d'eau calme. C'est probablement aussi pour ces raisons que cette espèce n'arrive pas à coloniser durablement les vallées latérales. La grenouille rieuse vit surtout dans des canaux et grands plans d'eau, de profondeur variable. Remarquons qu'il s'agit en général du seul batracien ayant colonisé les bassins amortisseurs de l'autoroute. Il semble toutefois que les rives douces et les plans d'eau peu profonds qui se réchauffent rapidement soient les plus favorables à la ponte. Il s'agit de toutes sortes de milieux avec végétation aquatique ou non, situés de préférence en milieux ouverts, et dont certains sont aussi



© Flavio Zanini

partiellement boisés (particulièrement en Valais central). Les plans d'eau complètement forestiers et frais sont peu ou pas colonisés. La concurrence voire la prédation sur des têtards, des jeunes et des adultes d'autres espèces de batraciens est documentée.

A l'âge adulte, la grenouille rieuse peut atteindre une taille considérable pour un batracien en Suisse.

Menaces et protection

Cette espèce n'est pas menacée et partant du constat que son éradication est devenue aujourd'hui une tâche démesurée, la cohabitation avec la faune indigène doit être considérée comme inévitable et doit être planifiée dans le but d'en limiter au maximum les impacts négatifs, notamment sur les batraciens indigènes. Les enjeux des prochaines années en termes de conservation sont les suivants:

- Evaluer précisément dans chaque projet les risques liés à la colonisation par la grenouille rieuse et ses conséquences sur les écosystèmes visés.
- Limiter l'expansion vers des sites non ou peu colonisés, et en direction des vallées latérales et des coteaux.
- Privilégier la réalisation de sites humides forestiers pour les batraciens en plaine du Rhône.
- Faire en sorte que les sites de bas coteau potentiellement favorables au sonneur à ventre jaune en lisière forestière restent déconnectés des autres milieux humides de la plaine.
- Privilégier l'aménagement de plans d'eau temporaires, dont la mise en eau au printemps se fait tardivement (mois de mai), avec un assèchement complet en hiver.

Sources:

Marchesi P., Zanini F. (2009): Plan d'action batraciens Valais. Rapport du bureau Drosera SA. Sion: Service des forêts et du paysage. 74 p. et annexes.

Rey A., Michellod B., Grossebacher K. (1985): Inventaire des batraciens du Valais. Situation en 1985. Bull. Murith. 103: 3-38.

Schmidt B., Zumbach S. (2005): Liste Rouge des amphibiens menacés en Suisse. L'environnement pratique. Berne: BAFU et KARCH. 46 p.

Flavio Zanini

Représentant KARCH en Valais

Gypaète barbu 2013: monitoring et reproduction dans les Alpes de Suisse occidentale

En Suisse occidentale, deux jeunes gypaètes barbus (*Gypaetus barbatus*) sont nés et se sont envolés avec succès en 2013! Les deux couples ayant donné ces naissances étaient installés dans la vallée de Derborence à un peu plus de deux kilomètres l'un de l'autre. Du côté des observations, 745 fiches ont été transmises représentant plus de 1000 observations de gypaètes: deux nouveaux records réjouissants qui font du gypaète un oiseau de plus en plus courant dans nos contrées.

Dans les Alpes européennes, en 2013, 16 jeunes gypaètes «sauvages» (14 en 2011, 10 en 2012) se sont envolés en nature, dont six en Suisse. Un des oiseaux lâchés en 2012 dans le Massif central (France) a effectué le lien avec les Alpes (il a même été vu plusieurs fois en Valais) et l'autre avec les Pyrénées (France).

Observations en Suisse occidentale

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, plus de 745 fiches d'observation ont été répertoriées pour les Alpes de Suisse occidentale (cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg). Cela représente 1040 observations d'oiseaux (Figure 1), effectuées en grande partie par des observateurs bénévoles et des passionnés, transmises via le site de la Centrale ornithologique romande de Nos Oiseaux (www.ornitho.ch) et le site de Wildtier Schweiz (www.wild.uzh.ch/bg) ou directement aux coordinateurs locaux. Dans un peu plus de 28% des cas, deux oiseaux ou plus ont été observés ensemble.

Sur les 1040 observations, 509 étaient accompagnées d'une information sur l'âge probable de l'oiseau. Dans 60% des cas, il s'agissait d'oiseaux sub-adultes (4 à 5 ans) ou adultes (≥ 6 ans) et dans 40% d'oiseaux juvéniles ou immatures (< 4 ans). Cette proportion est similaire à celle calculée lors

des journées internationales d'observation (cf. chap. concerné).

Distribution des observations

En 2013, la distribution des observations (Figure 2) est quasiment continue et dense sur la rive droite du Rhône entre le Lötschepass et les Dents-de-Morcles ainsi que jusqu'au Dents-du-Midi / Col de Cou sur la rive gauche du Rhône. Le Val Ferret et la vallée de Bagnes, ainsi que la vallée de Conches ont également été régulièrement fréquentés. Par rapport aux années précédentes, nous pouvons remarquer une densification progressive des observations. De manière générale, dans quasiment toutes les vallées du Valais et de l'Oberland bernois des observations ont été effectuées.

Dans le canton de Fribourg, une augmentation notable des observations (23) a pu être constatée. Il s'agit principalement de deux à trois individus (cf. oiseaux formellement identifiés) présents régulièrement près de Charmey de fin mai à fin juin (R. Mühlematter, P. Desbiolles, A. Janosa, A. Meyer, G. Frossard, G. Débieux, M. Beaud, Y. Rime, P. Monney, C. Grand, H. Descombes).

Les plus grosses «concentrations» de gypaètes ont été notées le 21.05.2013 à Derborence (F. Biollaz), où au moins quatre

Fig. 1: Nombre d'observations de gypaètes barbus dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg de 1987 à 2013.

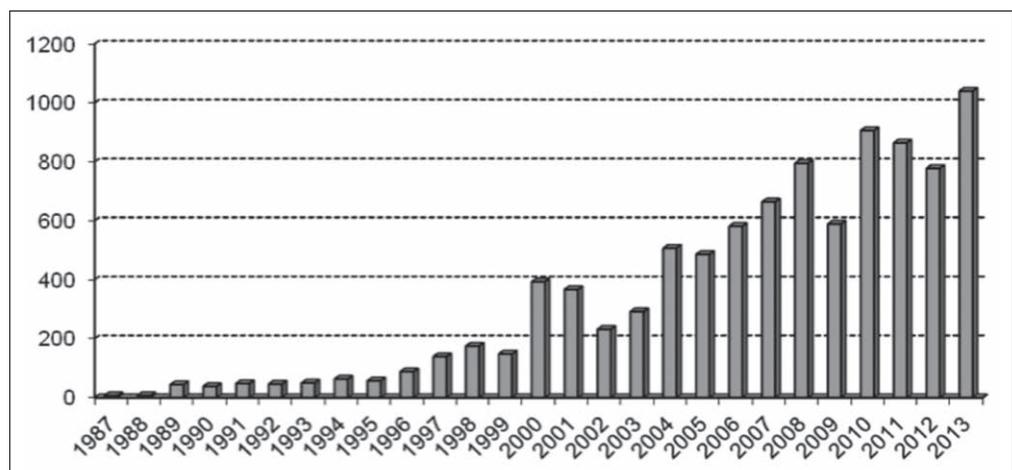




Fig. 2: Carte de répartition des points d'observation de gypaètes barbus dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg en 2013.

adultes et deux jeunes étaient présents. Le 10.06.2013, également à Derborence, au moins cinq gypaètes étaient présents, dont un adulte et le jeune de Vérouet, ainsi que l'autre poussin de Derborence, un immature de deux ans et Gallus, immature né en 2012 (F. Udry, F. Biollaz). Le 25.10.2013, N. Jordan et M. Chesaux, notaient sept individus différents au coude du Rhône sur les communes de Salvan, d'Evionnaz et de Collonges.

Hors des régions habituelles, plusieurs observations d'un même oiseau en transit ont été effectuées le même jour (7.12.2013), à Gampelen (BE; 11h00; J. Mazenauer), puis à Corneaux (NE; 11h20; X. Denys) et finalement à Féchy (VD; 14h25; M. Bastardot, J. Gremion, M. Bally).

Journées internationales d'observation

Les journées internationales d'observation, organisées par l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) ont pour but d'estimer le nombre d'oiseaux présents dans l'arc alpin et dans chaque région. Elles ont eu lieu du 12 au 19 octobre 2013. En Suisse occidentale, au moins 20 individus différents ont pu être observés (rapport complet dans fauna • vs. info no. 24, www.fauna-vs.ch).

Nombre d'oiseaux dans les Alpes de Suisse occidentale

Un nombre assez important d'oiseaux peuvent être présents dans les Alpes de Suisse occidentale en une année. Il y a les individus sédentaires (trois couples, huit à neuf individus), les jeunes de l'année (deux individus) et les individus erratiques en recherche de nourriture et/ou d'un territoire (identifiés: six individus; non identifiés: > 15 individus).

Si nous ajoutons au nombre d'oiseaux formellement identifiés (17; cf. chap. suivant), les compagnons non identifiés des couples sédentaires (env. trois individus), cela nous porte à un total de 20 individus différents. Si nous ajoutons à cela les oiseaux de classes d'âge différentes présents et les oiseaux supplémentaires observés dans des lieux différents, mais aux mêmes horaires, au minimum 30 à 35 individus ont fréquenté la région en 2013.

Oiseaux formellement identifiés

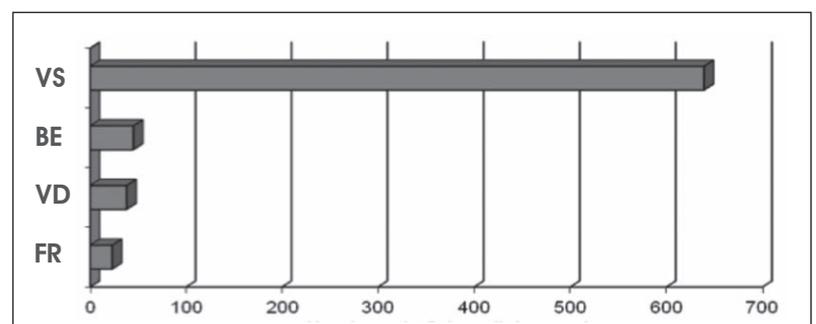
Le Tableau 1 présente les données des 17 oiseaux identifiés de manière certaine dans les Alpes de Suisse occidentale en 2013.

Gildo (photo 1), Pablo et Guillaumes, régulièrement observés dans la région de Derborence (VS et VD; nombreux observateurs) forment le trio polygyne de Derborence. Leur progéniture, **Marlon** (photo 2) a été observée à de nombreuses reprises dans la falaise de naissance et tout cas jusqu'au 9.11.2013 (M. Sauthier).

Swaro et **Gilbert**, observés (nombreux observateurs) durant toute la période de nidification dans la vallée de Derborence et ensuite, régulièrement en compagnie de leur

>>

Fig. 3: Nombre de fiches d'observation reçues en 2013 par canton.



Identité	BG N°	Sexe	Site de lâcher*	Année de lâcher
Angelo	715	M	Vercors (F)	2012
Aschka	749	F	Calfeisen (CH)	2013
Basalte	716	M	Grand Causses (F)	2012
Bellemotte	708	F	Vercors (F)	2012
Diana Valais	301	M	Engadin (CH)	1998
Gallus	703	F	Calfeisen (CH)	2012
Gilbert	440	F	Haute-Savoie (F)	2004
Gildo	299	F	Engadin (CH)	1998
Guillaumes	411	F	Mercantour (F)	2003
Kalendrakka	750	F	Calfeisen (CH)	2013
Marlon	W133	?	Derborence (CH)	2013
Nisa	666	F	Vercors (F)	2011
Pablo	359	M	Haute-Savoie (F)	2000
Scadella	667	F	Calfeisen (CH)	2011
Smaragd	675	M	NP Hohe Tauern (A)	2011
Surprise	W126	?	Derborence (CH)	2013
Swaro	459	M	Haute-Savoie (F)	2005

Tableau 1: Liste des individus formellement identifiés dans les cantons du Valais, Berne, Vaud, Fribourg en 2013. * Pour les individus sauvages (W...), le site et l'année de lâcher correspondent au lieu et la date de naissance.

progéniture, Surprise (photo 3), entre Chamoson et Fully (en tout cas jusqu'au 25.11.2013 à Saillon; N. Jordan). Les deux adultes forment le second couple de Derborence et étaient cantonnés durant toute l'année sur un territoire allant de Collonges à Savièse.

Bellemotte (photo 4) a été observée à de nombreuses reprises près de Charmey (FR) entre le 25.05.2013 et le 22.06.2013 (R. Mühlematter, P. Desbiolles, A. Janosa, A. Meyer, G. Frossard, G. Débieux, M. Beaud, Y. Rime, P. Monney, C. Grand, H. Descombes). Ensuite, elle a été observée en compagnie de Gallus à Wiler Lötschen le 25.07.2013 (L. Funk).

Basalte (photo 5), jeune lâché en 2012 dans le Massif Central, Grands Causses (F), a pu être observé à diverses reprises en Suisse occidentale: à Derborence (R.P. Favre) le 27.05.2013, à Champéry (M. Chesaux) le 8.06.2013, à Blitzingen (P. Sacchi) le 8.07.2013, à Saint-Luc (E. Bouchet) le 10.07.2013 et finalement à Bagnes (J. Voutaz) le 19.10.2013. Ce jeune est le premier individu à faire le lien entre le Massif Central et les Alpes, ouvrant la voie à un corridor Alpes-Pyrénées, ce qui est une des volontés pour le futur du programme de réintroduction.

Angelo (photo 6), observé au Poteu de Mié, près de Derborence, le 19.10.2013 en compagnie de Marlon (S. Denis).

Nisa, présente le 18.01.2013 sur les hauts de Fully (S. Denis).

Diana Valais, mâle du couple toujours en phase d'installation près de Loèche-les-Bains, observé durant toute l'année dans la région en compagnie de deux, voire trois autres adultes (nombreux observateurs).

Scadella (photo 7), identifiée grâce à ses marques alaires le 2.01.2013 à Salvan (J. Fournier), dans la même région, le 7.02.2013 (S. Tinguely), puis le 10.02.2013 à Finhaut (K. Pronnecke) et le 16.02.2013 à nouveau à Salvan (P.A. Oggier). Ensuite, les 26 et 28.02.2013 entre Evionnaz et Salvan (S. Tinguely), dans la même région le 30.06.2013 (T. Preisig) et le 18.10.2013 (N. Jordan). Finalement entre Collonges et Evionnaz le 25.10.2013 (N. Jordan, M. Chesaux).

Gallus (photo 8), observée le 17.02.2013 sur la commune de Gampel (R. Arlettaz), le jour suivant dans le Lötschental (A. Salamin), ainsi que le 2.03.2013 (R.P. Favre). Ensuite, à Derborence, le 10.06.2013 (F. Udry), à Kandersteg (BE; L. Gerber), le 12.07.2013 et un mois plus tard à Reichenbach dans le Kandertal (BE; F. Pelizzari). Elle a également été observée les 24 et 25.09.2013 respectivement à Fieschertal (D. Birri) et Lauterbrunnen (BE; C. Roesti). Finalement, N. Jordan l'a observée près de Collonges le 25.10.2013. Depuis ses premiers vols, cet individu revient régulièrement en Valais, malgré de gros déplacements dans les Alpes.

Pour suivre les oiseaux munis d'une balise GPS/GSM voir: <http://www.wild.uzh.ch/bg>.

Reproduction en Suisse occidentale

Trois couples sont établis ou en phase d'établissement dans les Alpes de Suisse occidentale. Deux couples / trios sont établis, avec reproduction, dans la région de Derborence et un couple est toujours en phase d'établissement dans la région de Loèche-les-Bains.

Région de Derborence

En 2013, deux couples se sont reproduits dans la région à un peu plus de deux kilomètres l'un de l'autre (Tableau 2). Le premier couple/trio (Gildo, Pablo et Guillaumes) a pondu au début janvier, voire à fin décembre 2012; l'éclosion a eu lieu fin février et l'envol le 14.06.2013 (R. Arlettaz, F. Biollaz, S. Denis, N. Jordan, B. Michellod, D. Michellod, M. Sauthier, ...). Le poussin a été nommé Marlon en l'honneur de M. Sauthier qui l'a découvert. Après son envol, il a été observé près de la falaise de Vérout, en compagnie de ses parents, au moins jusqu'au 9.11.2013 (M. Sauthier). Le



Photo 1: Gildo, Derborence, F. Biollaz



Photo 2: Marlon, Derborence, F. Biollaz



Photo 3: Surprise, Fully, S. Denis



Photo 4: Bellemotte, Charmey (FR), R. Mühlematter



Photo 5: Basalte, Bagnes, J. Voutaz et R. Perraudin



Photo 6: Angelo, Poteu de Mié, S. Denis



Photo 7: Scadella, Salvan, T. Preisig



Photo 8: Gallus, Fieschertal, D. Birri

Année	Aires (selon ID IBM)	Adultes	1 ^{er} accoupl. observé	Date de ponte	Date approx. d'éclosion	Poussin	Date d'envol
2007	Derborence 4	Gildo et probablement Pablo	09.02.2007	16.-23.02.2007	15.04.2007	Arys Derborence	12.08.2007
2008	Derborence 5	Gildo et Pablo	26.11.2007	22.-25.01.2008	19.03.2008	Échec le 8.4.2008	-
2009	Derborence 4 et 5	Gildo et Pablo	-	-	-	-	-
2010	Derborence 4	Gildo et Pablo	-	04.-14.01.2010	27.02.2010	Échec le 16.4.2010	-
2011	Derborence 5	Guillaume et Pablo (et Gildo)	25.09.2010	29.12.2010-03.01.2011	21.02.2011	Vérouet	14.06.2011
2012	Derborence 7	Guillaume et Pablo et Gildo	24.09.2011	?	-	Échec	-
2012	Derborence 6	Gilbert et Swaro	03.01.2012	10.-20.02.2012	15.04.2012	Denis	03.08.2012
2013	Derborence 7	Guillaume et Pablo et Gildo	05.11.2012	01.01.2013 (±10 jours)	01.03.2013 (±10 jours)	Marlon	14.06.2013
2013	Derborence 6	Gilbert et Swaro	-	entre le 25. et 27.01.2013	entre le 17. et 27.03.2013	Surprise	19.07.2013

Tableau: Déroulement des nidifications de 2007 à 2013 dans la vallée de Derborence (Conthey, VS).

24.10.2013, les adultes s'accouplaient dans la falaise de Vérouet (M.H. Evéquoz) et fin décembre, une nouvelle couvaison commençait (F. Biollaz, R. Arlettaz).

Le deuxième couple (Gilbert et Swaro) a pondu fin janvier; l'éclosion a eu lieu fin mars et le poussin nommé Surprise s'est envolé le 19.07.2013 (R. Arlettaz, F. Biollaz, S. Denis, N. Jordan, B. Michellod, D. Michellod, M. Sauthier, ...). Quelques jours après son envol, le poussin a disparu de la région, où il est né. Cela est probablement dû au démontage de la ligne électrique aérienne qui passait à proximité de l'aire (ce qui est une bonne nouvelle, car le risque de collision sera ainsi diminué). Il a été observé quelques temps après en compagnie de ses parents dans la région de Fully. Le 23.11.2013, les adultes s'accouplaient près de Chamoson (R. Arlettaz), ainsi que le 17.12.2013 dans la région de Derborence (B. Michellod, N. Jordan, M. Chesaux, J. Jeanmonod).

Région de Loèche-les-Bains

Les adultes présents (présence d'un trio sinon d'un quatuor) depuis quelques années ont probablement, sur la base de leur comportement (relais à l'aire) pondu vers fin décembre/début janvier. Mais cela n'est pas certain, car le contenu de la niche n'est pas clairement visible. Si nidification il y a eu, elle a malheureusement échoué assez tôt, car le comportement des adultes a montré, quelques semaines déjà après la ponte supposée, qu'il n'y avait plus de couvaison en cours. D'une part, les oiseaux

étaient moins présents sur le site, d'autre part les accouplements étaient à nouveau fréquents, alors qu'ils ne devraient plus se produire une fois la ponte terminée (observateurs principaux: R. Arlettaz, D. Roten, B. Michellod, A. Salamin).

Conclusion

Comme le présentait la question finale du rapport 2012, deux reproductions ont eu lieu à Derborence en 2013 et cela à environ deux kilomètres de distance l'un de l'autre (couples les plus proches des Alpes). Une telle situation n'est observée que dans les Pyrénées, où la densité de la population est bien plus élevée. Au total, depuis 2007, cinq jeunes se sont envolés en Valais. Cela est vraiment réjouissant même si nous en attendons plus, surtout dans la région de Loèche-les-Bains.

Collaboration et remerciements

Le RGSO (Réseau Gypaète Suisse occidentale), dépendant de la Stiftung Pro Bartgeier, fonctionne en deux sous-groupes chargés de la prospection, du suivi et de l'information dans les cantons du Valais, de Vaud et de Fribourg (responsable: François Biollaz) et dans le canton de Berne (responsable: Michael Schaad). Le RGSO collabore avec la Station ornithologique suisse (Bernard Volet et Hans Schmid) qui nous envoie régulièrement des observations, ainsi qu'avec ASTERS (Haute-Savoie, F; Marie Heuret & Etienne Marlé), la vallée d'Aoste (Christian Chioso), la Centrale ornithologique romande (Bertrand Posse & Gaëtan Delaloye), le

Cercle ornithologique de Fribourg (Adrian Aebischer), le Service de la Chasse, de la Pêche et de la Faune du canton du Valais (Peter Scheibler, Yvon Crettenand, Frank Udry & Dolf Roten) et de l'Inspection de la chasse (IC) du canton de Berne. De plus, l'échange d'informations au niveau international avec l'International Bearded Vulture Monitoring (IBM) est assuré par contact avec le Dr. Richard Zink et par la participation à l'annual bearded vulture meeting. Grâce à ces différentes collaborations et aux nombreuses personnes qui nous font part de leurs observations, nous pouvons avoir une excellente vue d'ensemble de la population de gypaètes barbus présente dans les cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg, ainsi que dans l'arc alpin.

Nos remerciements vont à tous les observateurs qui nous transmettent leurs données, plus particulièrement: Norbert Jordan, Bernard Michellod, Dominique Michellod, Bertrand Gabbud, Michel Chesaux, Raphaël Arlettaz, Dolf Roten, Marlène Sauthier, Serge Denis, Sébastien Tinguely, Rémy et Heidi Henzelin, J. Voutaz, A. Salamin et beaucoup d'autres qu'il est impossible d'énumérer ici de manière exhaustive; la liste complète

des observations et des observateurs que nous remercions peut être téléchargée à l'adresse: www.gypaete.ch/position.php?sub=pdfs&&langu=fr sous observation 2013.

Un grand merci aux personnes ayant participé aux journées internationales qui sont citées intégralement dans le rapport ad hoc. Merci à Gaëtan Delaloye pour la mise au point et l'entretien de notre site Internet www.gypaete.ch et du site www.ornitho.ch, à Bertrand Posse pour toutes les informations transmises, ainsi qu'aux institutions et organismes, notamment le Service de la Chasse, de la Pêche et de la Faune du canton du Valais et ses gardes-chasses (Yvon Crettenand; et particulièrement, Frank Udry et Dolf Roten) et l'Inspection de la chasse (IC) du canton de Berne, avec lesquels nous collaborons. Merci à Sabrina Biollaz pour la relecture critique du rapport. Finalement, un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent financièrement, physiquement et moralement dans la poursuite du programme de réintroduction du gypaète barbu. ■

*François Biollaz et Michael Schaad
Réseau Gypaète Suisse occidentale
Stiftung Pro Bartgeier*

Gypaète barbu 2014: deux nouvelles nidifications réussies dans la vallée de Derborence

Depuis 2007, année de la première reproduction de gypaètes barbus en Valais, sept nidifications réussies ont eu lieu dans la vallée de Derborence (2007, 2011, 2012, 2013 [deux jeunes], 2014 [deux jeunes]). Dans l'ensemble des Alpes européennes, ce sont plus de 100 jeunes qui ont pris leur envol en nature depuis la première nidification en 1997.

Nouveau danger pour les gypaètes

Ces réussites encourageantes ne doivent pas occulter le fait que la population alpine de gypaètes, bien qu'en bonne santé, reste fragile. Récemment d'ailleurs, un gypaète a été retrouvé en France, blessé par un plomb de chasse. De plus, de nouvelles menaces planent sur ce vautour et les autres: le «Diclofenac», un anti-inflammatoire utilisé surtout chez les bovins, responsable de la disparition de plus de 95% des vautours en Inde. Ce médicament bon marché arrive en Europe, malgré les dégâts qu'il pourrait causer à notre avifaune. Pour le moment, les autorités européennes semblent hermétiques aux demandes d'associations de protection des oiseaux afin d'interdire son utilisation...

Le couple «habituel» de Derborence, cantonné au fond de la vallée, dans la falaise de Vêrouet, a pondu fin décembre 2013. L'éclosion a eu lieu aux alentours du 24 février 2014 et l'envol 109 jours plus tard, soit le 12 juin 2014. Ce couple a produit quatre poussins en sept saisons de reproduction.

Le couple qui se cantonne plus bas dans la vallée de Derborence, installé depuis 2011-2012, a pondu fin janvier 2014. L'éclosion a eu lieu autour du 21 mars 2014 et l'envol 117 jours plus tard, soit le 15 juillet 2014. Ce couple a produit trois poussins en trois saisons de reproduction, soit un taux de réussite de 100 % alors que la moyenne alpine est d'un peu plus de 50%.

Dans les Alpes européennes, 19 jeunes ont pris leur envol cette année. Un nouveau record! ■

*François Biollaz,
Réseau Gypaète Suisse occidentale*

Prise de position de fauna•vs concernant les «Plans lynx et loup Suisse»

Sur mandat du Parlement et à la lumière de l'expérience de ces dernières années, l'office fédéral de l'environnement (OFEV) a modifié les concepts Loup et Lynx. fauna•vs a pris position sur certains points de ces deux concepts, qui étaient en consultation jusqu'à début septembre 2014.

Avis général

Dans l'ensemble, les documents nous semblent pertinents au vu des changements concernant la distribution de ces deux espèces, plus particulièrement celle du loup, ainsi que les problèmes de gestion liés à celles-ci. Cependant, ces plans sont très politisés et manquent singulièrement de bases scientifiques, qui sont, selon nous et à l'heure actuelle, impossibles à ignorer dans un plan de gestion de la faune sauvage.

La prise de position de fauna•vs concerne, sauf indications particulières, la problématique liée à la faune sauvage et non aux animaux de rente.

Plan Lynx Suisse

Nous changerions peu de choses dans cette version du plan, si ce n'est au point 4.6 où nous désirons insister sur le fait que la régulation de l'espèce ne peut en aucun cas se faire sur la seule base du «monitoring extensif du lynx par les cantons». La gestion (déplacements ou tirs de régulation) de l'espèce devrait s'exécuter sur des bases scientifiques et ne laisser aucune place à l'interprétation et aux avis subjectifs; il est donc impératif d'effectuer dans chaque cas une étude scientifique objective prenant en compte non seulement un monitoring intensif, mais également les interactions avec les proies sauvages. D'une part, ceci a pour but d'éviter que l'influence de certains facteurs pouvant causer la baisse des effectifs de chevreuils et de chamois ou des régales de la chasse (tels que des épizooties, des dérangements anthropiques, une modification des milieux, l'arrivée d'autres espèces concurrentes, une modification dans les habitudes et les régimes de chasse, etc.) ou encore une diminution de la régénération forestière ne soient faussement attribuées à la prédation du lynx sur la faune sauvage. D'autre part, le lynx étant une espèce discrète et très mobile (en particulier pour les individus subadultes à la recherche d'un nouveau territoire), il est impossible d'avoir une vision d'ensemble des vastes territoires de lynx avec un monitoring extensif et passif.

La limite de diminution du tableau de chasse (fixée à un tiers dans le document), devrait être modulable en fonction de la densité de lynx. Alors qu'il est nécessaire de déterminer scientifiquement les interactions directes existantes entre les prédateurs et leurs proies, les effets des populations de lynx sur la forêt sont - dans un plan lynx - secondaires, étant donné qu'elles ne représentent que l'un des nombreux effets indirects que les populations de prédateurs peuvent causer.

Plan Loup Suisse

Point de la situation

Dans le premier paragraphe sous le sous-titre «Le loup en Suisse et dans les Alpes», seul est cité le problème concernant le loup et les animaux de rente, alors que cette espèce peut être également bénéfique (influence sur les méso-prédateurs, sur l'état sanitaire de la faune sauvage, etc.; à lire entre autres: William J. Ripple et al. (2014): Status and Ecological Effects of the World's Largest Carnivores, Science 343.).

Dans la description des phases, il est mentionné, pour la phase 1, que: «tôt ou tard, ils attaquent des troupeaux de petit bétail,...». Ces dires n'ont aucun fondement scientifique. Les individus qui n'attaquent pas d'animaux de rente sont, en effet, difficilement détectables. De plus, il n'a encore jamais été démontré que tous les individus s'attaquaient tôt ou tard à des troupeaux.

Dans ce chapitre et par la suite, fauna•vs, s'étonne qu'aucune différence dans la description de l'évolution des dégâts aux animaux de rente ne soit faite en fonction de la présence d'individus erratiques ou de meutes. En effet, si on prend en compte qu'une meute reste sur un territoire donné, contrairement aux individus solitaires colonisateurs, celle-ci pourra «apprendre» de son environnement. Dans ce cas (installation avérée d'une meute sur un territoire), la possibilité devrait être donnée aux bergers, d'effectuer des tirs d'effarouchement, voire de défense. Ainsi, la meute apprendrait très rapidement à éviter les animaux de rente.

Vous pouvez trouver les concepts à l'adresse internet:
<http://www.bafu.admin.ch/tiere/09540/12711/index.html?lang=de&msg-id=53199>

Effets écologiques directs et indirects des grands prédateurs

Les grands carnivores sont certainement les mammifères les plus admirés au monde. Ceci n'empêche cependant pas qu'ils fassent partie des espèces les plus menacées, leurs populations ayant subi des déclin massifs. La diminution, la fragmentation et la dégradation de leurs habitats naturels, ainsi que la déplétion des proies et la chasse en sont les principales raisons. Leurs besoins nutritifs et spatiaux font que bien souvent ces espèces entrent en concurrence avec les hommes et le bétail. Les rôles écologiques de ces animaux sont cependant essentiels.

En se basant sur des études empiriques, les cascades trophiques de sept des 31 plus grands prédateurs au monde (pinnipèdes exclus) ont été étudiées dans une recherche récente. Les auteurs de cette étude concluent que les grands prédateurs fournissent des services économiques et écosystémiques non négligeables. En effet, en plus de participer clairement au maintien de l'abondance et de la richesse de populations d'autres mammifères, d'insectes, d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles, ces espèces ont également une influence sur certains processus écosystémiques, tels que la dynamique de certaines maladies, le stockage de carbone, la morphologie des cours d'eau et la production agricole. En résumé, les connaissances écologiques actuelles indiquent que les grands prédateurs influencent positivement le maintien de la biodiversité et des fonctions écosystémiques. Ils fournissent ainsi des services que la main de l'homme ne peut pas complètement remplacer.

Le lynx (*Lynx lynx*) et le loup (*Canis lupus*) font partie des sept espèces étudiées. Lors d'hivers rigoureux, les effets de la prédation du lynx augmentent, ce qui engendre non seulement une pression directe plus forte sur ses proies (principalement les populations de chevreuils, *Capreolus capreolus*), mais également des conséquences indirectes limitant les populations de mésocarnivores (tels que le renard roux, *Vulpes vulpes*). En outre, si la population de lynx est suffisamment dense pour atteindre un niveau «écologiquement efficace», les effets du lynx sur ses proies et sur les mésocarnivores augmentent avec la productivité de l'écosystème, ce qui indique que la force des effets de prédation varie avec la productivité de l'écosystème. D'autres effets indirects des populations de lynx ont été démontrés en Finlande, où le statut de protection de cette espèce a positivement influencé l'abondance de téttras (*Tetrao tetrix* et *T. urogal-lus*) et de lièvres variables (*Lepus timidus*). Des changements dans le statut des populations de lynx causent donc des effets directs et indirects sur d'autres populations d'animaux qui varient en fonction de la productivité de l'écosystème. La prédation du loup, quant à elle, limite la densité de cervidés, ce qui a un effet en cascade considérable sur l'évolution de la végétation. La prédation du loup, tout comme celle du lynx, a également une influence indirecte sur les populations de mésocarnivores. ■

William J. Ripple et al. (2014): Status and ecological effects of the World's largest carnivores. Science 343.

fauna•vs se présente à la Fête du Bois et de la Forêt

Initialement prévue au couvert de la Frâchette à Champoussin, la 9^{ème} édition de la Fête du Bois et de la Forêt a finalement eu lieu à la salle polyvalente de Val-d'Illiez le 9 août dernier. fauna•vs y a tenu un stand afin de présenter ses différentes activités au public. En plus des bulletins fauna•vs **info**, des fiches d'informations dévoilant la vie secrète et les rôles dans l'écosystème de quelques espèces typiques de vertébrés de la forêt ainsi que du matériel didactique prêté par le Réseau Chauves-souris Valais étaient à disposition des petits comme des grands. La découverte de certaines espèces souvent méconnues et l'organisation d'un quizz ont facilité l'ouverture du dialogue avec les personnes présentes. Merci au Réseau Chauves-souris Valais qui a contribué à l'attrait de notre quizz en offrant deux t-shirts comme lots.



Revitalisation de cours d'eau: le castor est notre allié

En 2001, la révision de la loi sur la protection des eaux s'est accompagnée entre autres du lancement d'un programme permanent de revitalisation des rivières et des ruisseaux à l'échelle locale. Une nouvelle publication montre de quelle façon l'activité du castor peut être utile à la revalorisation écologique des milieux aquatiques dans le cadre de la mise en oeuvre de ce programme et comment il est possible d'éviter les conflits avec ce rongeur. *Plus d'informations:* www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01780/index.html?lang=fr

«Le Rougegorge», une nouvelle association

Née de l'initiative de quelques passionnés, l'association «Le Rougegorge» soufflera sa première bougie le 10 janvier 2015. Au travers de différentes activités telles que des excursions et des conférences, mais également par des actions pratiques (comme par exemple la pose de nichoirs ou une plantation de haies indigènes et d'arbres fruitiers à haute tige), cette association veut sensibiliser le public à la protection de la nature ainsi qu'à la diffusion des connaissances sur la protection des espèces et de leurs biotopes. Les activités organisées par «Le Rougegorge» s'adressent aux personnes de tout âge, qu'elles soient initiées ou nouvellement attirées par la nature. *Plus d'informations:* www.lerougegorge.ch



Le canton du Valais veut dresser l'inventaire des reptiles

Pendant la session de novembre, le Grand Conseil a adopté un postulat (2014.11_POS_5.0064) demandant la création d'un inventaire des reptiles du canton du Valais. Celui-ci doit permettre de mieux connaître la répartition actuelle des serpents, ainsi que l'augmentation ou la diminution de leurs populations. Le postulat a été déposé par deux membres de l'UDC Fredy Arnold et Sandro Fux qui supposent une augmentation du risque créé par les serpents venimeux introduits (relâchés) et immigrés. Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture a heureusement transformé ce postulat en un emploi intéressant pour les biologistes.

Le Grand Conseil veut faire du loup une espèce chassable

Le Grand Conseil du canton du Valais souhaite qu'à l'avenir le loup devienne une espèce chassable en Suisse. Durant la session de novembre, le parlement cantonal a accepté une résolution (2014.11_RES_5.0094) dans laquelle il demande à l'Assemblée fédérale: 1. de sommer le Conseil Fédéral de dénoncer la Convention de Berne avec la possibilité de négocier une nouvelle entrée mais avec une réserve, analogue à celle que 12 des 27 Etats contractants ont demandée avec succès, excluant la protection du loup; 2. de modifier la législation sur la chasse en Suisse avec l'objectif que le loup puisse être chassé.

SwissWind prend en compte la protection des chauves-souris

Trois éoliennes supplémentaires seront construites sur le Gries (col du Nufenen). Après que le WWF du Haut-Valais ait exigé par opposition une meilleure protection des oiseaux et des chauves-souris, SwissWinds Development GmbH et le WWF se sont entendus sur un monitoring des oiseaux ainsi que sur des mesures de protection des chauves-souris. 13 des 26 espèces de chauves-souris présentes en Suisse ont été trouvées sur le Gries. Le concept d'exploitation prévoit les mesures suivantes: **1) Monitoring:** l'activité des chauves-souris et les espèces présentes seront mesurées pendant trois ans après le début de l'exploitation et seront accompagnées d'un suivi scientifique. De nouvelles mesures prises après douze ans permettront de réévaluer la situation. **2) Protection par l'arrêt des pales:** des arrêts temporaires devraient protéger les chauves-souris migratrices. D'abord établis selon un plan d'arrêt global pendant la période de migration, les arrêts seront ensuite adaptés aux données obtenues par le monitoring et optimisés en fonction de la production d'énergie. **3) Commission d'exploitation:** le monitoring et les arrêts seront suivis par un comité d'exploitation composé de représentants des différents groupes d'intérêt.

Le réchauffement climatique influence la migration des oiseaux

La Station ornithologique de Sempach étudie la migration des oiseaux au col de Bretolet depuis 1958, avec l'aide de nombreux bénévoles. Entre début juillet et début novembre, près de 20'000 migrateurs de 88 espèces différentes ont été mesurés, bagués, puis relâchés à la frontière entre le Bas-Valais et la France. Au cours des 20 dernières années les «horaires» de migration de certaines espèces se sont modifiés, sans doute en raison du réchauffement climatique. Les espèces hivernant en Méditerranée retardent leur passage sur ce col alpin et restent plus longtemps chez nous, alors que les migrateurs qui passent leur hiver au sud du Sahara ont avancé leur passage de quelques jours. Ces derniers peuvent ainsi gagner leurs quartiers d'hiver avant le début de la saison sèche. *Plus d'informations:* www.vogelwarte.ch/20-000-oiseaux-migrateurs-etudes.html



Réseau Chauves-souris Valais

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc. En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

*Réseau chauves-souris Valais, François Biollaz,
tél 079 540 29 59, chiroptera@bluewin.ch*



Réseau Gypaète Suisse occidentale

Signalement des observations et renseignements auprès du coordinateur:

*Réseau Gypaète Suisse occidentale, François Biollaz, tél 079 540 29 59,
gypaetus@bluewin.ch, www.gypaete.ch*



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Pour toutes questions ou problèmes concernant les batraciens et reptiles de la vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois), vous pouvez contacter les responsables du KARCH:

Batraciens: *M. Flavio Zanini, Bureau DROSERA SA, Chemin de la Poudrière 36, 1950 Sion,
tél 027 323 70 17, flavio.zanini@drosera-vs.ch*

Reptiles: *M. Julien Rombaldoni, Impasse de la Fontaine 6, 1908 Riddes, tél 027 306 19 68,
julien@rombaldoni.ch*

Impressum

fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauves-souris Valais et au KARCH Valais. Responsable: le comité de fauna•vs. Maquette: Brigitte Wolf. Parution: deux fois par an. Tirage: 190 exemplaires en français, 130 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre de soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser: familial ou institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).

- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Nom et prénom: _____ masculin féminin

Adresse, NPA et Lieu: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Institution: _____ Signature: _____

Remarque: _____

Adresse:

fauna•vs
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 079 862 36 58
fauna.vs@bluewin.ch
www.faunavs.ch